

▫ Leurs filles fréquentent les salons parisiens. La Princesse de Craon, mère du chevalier de Bouffers, prend Félicité 181/245 en affection. Elle s'occupe de la jeune fille comme si celle-ci était sa propre enfant. Elle lui apprend à se tenir dans le beau monde, à aimer les belles choses et à vivre avec aisance dans le luxe et la facilité.

L'aînée des demoiselles Raffeneau épouse un médecin-chef de la compagnie des Gardes du Corps (est-il un roturier comme elle ?), les deux autres entrent dans des familles de petite noblesse. Leurs maris doivent apprécier les dotes conséquentes des jeunes filles. De plus, leurs charmes rendent l'alliance attrayante.



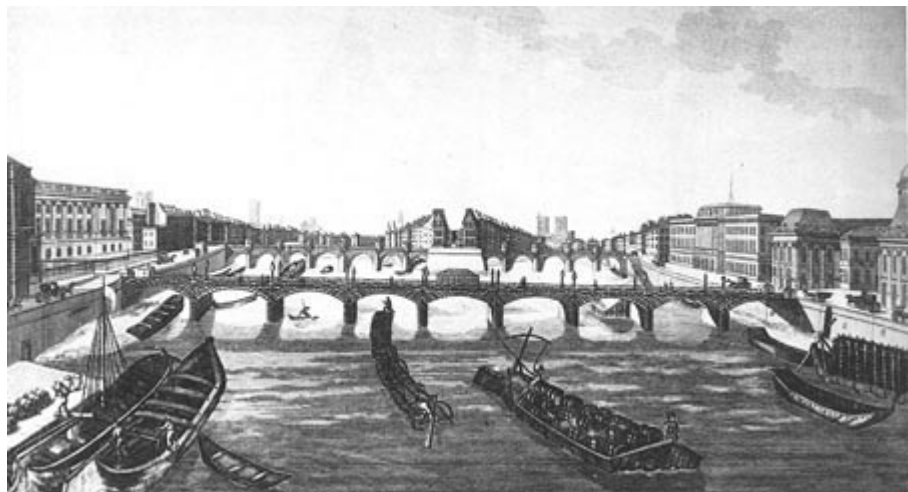
Rue de Seine
au début du XXIe
siècle

d'après Wanadoo Map Photo Visioncity,

▫ Monsieur Raffeneau doit son aisance et sa prospérité au commerce du bois.

L'approvisionnement de la capitale en combustible, essentiellement des bûches de bois, se fait en grande partie par voie d'eau, par la Seine ou son affluent, l'Yonne.

Il est difficile de nos jours d'imaginer le fonctionnement du transport de ce combustible essentiel de ce temps et devenu si rare à Paris au XXIe siècle. Ce bois provient essentiellement des forêts du Morvan qui sont exploitées depuis des siècles. Il est flotté jusqu'à Paris. La descente, acrobatique à cause du passage de nombreuses écluses (pertuis) et ponts dure 4 à 5 jours selon le flot. En effet, on profite, pour le voyage, des crues de printemps, améliorées par les lâchages d'eaux retenues dans les barrages.



gravure du début du XIXe siècle

La navigation sur la Seine
à Paris
à la hauteur du pont des Arts :
un train de flottage au milieu
des péniches.
A droite l'Institut,
à gauche le Louvres
au fond le Pont-Neuf
et l'Île de la Cité.

Ce flottage du bois depuis la région de Clamecy se poursuit jusqu'au XIXe siècle. C'est tout un art de constituer puis de conduire ces immenses radeaux de bois finalement livrés à bon port sur les quais de Paris.

Un certain Elie Raffeneau de Lisle, chef du Gobelet du roi et contrôleur de la maison du duc de Berry meurt le 20 avril 1732 à Versailles et ses biens sont inventoriés le 28 mai suivant. Il s'agit probablement du même Elie Raffeneau, aide du Gobelet du roi, fils d'Izaac Raffeneau, *en son vivant* * notaire à Saint-Maxime, et de Catherine Ponguet.

Cet Elie épouse, le 10 septembre 1684, Suzanne Roydot, fille de Jacques Roydot, ancien huissier au Parlement de Bourgogne, et de Marie Braconnier.

Comme le sieur Raffeneau loge chez Mme de Maintenon à Versailles, des membres de la famille royale et Madame de Maintenon elle-même signent son contrat de mariage **.

Si cet Elie est le père de Pierre Victor, alors Izaac doit aussi être le grand-père de notre sieur Raffeneau, marchand de bois. Il est possible aussi qu'Elie soit le grand-père du premier, et alors aussi du second...

Les prénoms de ces deux personnes peuvent laisser penser que la famille Raffeneau a adhéré à la Réforme et qu'ils étaient huguenots d'origine au milieu du XVIIe. Mais comme ils font partie de l'entourage de Mme de Maintenon et qu'ils occupent des postes officiels, ils sont forcément catholiques, peut-être des *Nouveaux Convertis* *** ... ?



Le grand Condé,
ancêtre de ce prince
(buste par Coysevox)

Les attaches des Raffeneau aussi bien avec le Berry où une partie de la famille se replie au moment de la Révolution, qu'avec la Bourgogne, semblent confirmer ce lien de parenté qui reste encore à établir. De plus, l'un des gendres au moins de notre riche bourgeois parisien, Monsieur Jean Joseph Antoine de Sarrauton 180/224, gravite dans la sphère des princes de sang, puisqu'il est secrétaire du prince de Condé...

Ce qui est un indice supplémentaire.



Un descendant
de Félicité Rafeneau
181/245

⌘ Une descendante de ce couple Rafeneau-Gagneux, Juliette dite Estelle Bonin de Sarrauton, faisait parfois allusion à des liaisons coupables et à une naissance illégitime, laissant planer des doutes sur les origines de la famille, elle-même n'ayant jamais voulu citer de nom.

* C'est à dire qu'Izaac est déjà décédé lors du mariage de son fils en 1684...

** Ce qui vaut à cet acte perdu au milieu des autres d'être relevé dans le fichier du " CARAN " (Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales).
La référence donnée est "inventaire CV 905".

*** Appellation donnée à la fin du XVIIe aux Protestants français ayant acceptés d'abjurer.

Sources : Auguste Sarrauton : 'Souvenirs d'une vie obscure' (manuscrit)

AD Indre 3 E 052-2 Chouday

A. Leclerc, P. Carré et J. Dupont, "Les flottage des bois entre le Morvan et Paris", in BT n°.943, 1983

Serge Aillery, Jean Luc Hiettre "Le Grand Fleuve, 1. Jean Tambour". Dupuis (Repérages) 1990

Nicole Morère-Lanfranchi ; "familles Parisiennes.org", www.ferriere.net

12/2009